

Vincennes, le jeudi 8 juillet 2021

Liste rouge des espèces menacées en France : Temps maussade pour les escargots, les limaces et les moules d'eau douce

Au sein des milieux terrestres et des eaux douces, les mollusques forment un groupe original et particulièrement diversifié. Certaines de ces espèces sont de bonnes indicatrices de la qualité des eaux et du bon état des zones humides, des forêts ou des pelouses. L'état des lieux portant sur l'ensemble des mollusques continentaux de l'Hexagone montre que plus de 11 % des espèces sont menacées. Au total, 2 espèces ont déjà disparu, 79 sont menacées et 32 autres sont quasi menacées. Établis dans le cadre de la Liste rouge nationale, ces résultats inédits sont publiés par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), avec l'appui d'un groupe de spécialistes.

Avec un total de 691 espèces indigènes recensées sur son territoire, dont un tiers n'existent nulle part ailleurs, la France métropolitaine présente pour ce groupe d'espèces une forte richesse, qui lui confère une grande responsabilité. Les mollusques continentaux se composent des gastéropodes d'eau douce, comme la Planorbine des mares ou la Limnée cristalline, des gastéropodes terrestres, comme l'Hélicon des glaciers, la Fausse-veloutée des chênes-lièges ou la Caragouille des dunes, et des moules d'eau douce, parmi lesquelles la Cyclade des fleuves, la Grande mulette ou la Mulette perlière. Ce dernier ensemble des moules d'eau douce fait apparaître le plus fort taux de menaces, avec 30 % d'espèces classées menacées.



Au vu de l'état des lieux, la dégradation et la destruction des habitats naturels représentent les principales pressions pour ces espèces ayant de faibles capacités de dispersion. Parmi les habitats concernés, les milieux aquatiques sont les plus affectés. Les prélèvements d'eau pour les usages urbains, le pompage pour l'irrigation des cultures ou l'assèchement des prairies humides pour leur exploitation agricole conduisent de nombreuses espèces vivant dans des mares, des sources ou des grottes à se retrouver menacées. Les pollutions agricoles ou liées aux rejets d'eaux usées ont également un fort impact préjudiciable.

Pour les gastéropodes terrestres, les menaces sont principalement liées à l'urbanisation et aux aménagements tels que les routes, les constructions ou les carrières. Les espèces forestières, principalement du Sud, sont également sensibles aux incendies qui tendent à augmenter en fréquence au fil des ans.

Dans les cours d'eau et les plans d'eau, certaines espèces introduites sont devenues envahissantes et engendrent une forte pression sur les mollusques indigènes. C'est le cas de la Corbicule asiatique et de l'Anodonte chinoise qui font partie des espèces envahissantes les plus compétitrices.

Sur le plan des connaissances, plus de 40 % des espèces ont dû être classées en catégorie "Données insuffisantes" par manque d'informations sur leur répartition et leurs effectifs. Une grande part d'entre elles sont pourtant endémiques de France, parmi lesquelles certaines pourraient être menacées, ce qui illustre les forts enjeux d'amélioration des connaissances pour ce groupe.

Pour assurer la préservation de ces espèces, des programmes de conservation ont parfois été mis en place. L'Hélix de Corse et la Grande mulette font ainsi l'objet d'un Plan national d'actions pour éviter leur disparition. Mais de tels exemples sont rares pour les mollusques continentaux. La conservation de ces espèces passe avant tout à l'avenir par l'amélioration des connaissances et par un renforcement de la préservation de leurs habitats naturels. Les résultats de la Liste rouge contribuent à identifier les priorités d'actions et à orienter les stratégies d'acquisition de connaissances, pour garantir la préservation de cette faune particulièrement riche et hautement originale.

Publication et résultats détaillés disponibles sur :

www.uicn.fr/liste-rouge-mollusques-continentaux et <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/12661>

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contacts

Office français de la biodiversité

Romane Dondi / 07 63 32 69 89

Relations presse

presse@ofb.gouv.fr

[ofb@rumeurpublique.fr](http://ofb.rumeurpublique.fr)

Comité français de l'UICN

Florian Kirchner / 06 89 29 72 89

Chargé de programme "espèces"

florian.kirchner@uicn.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

Samya Ramdane / 06 77 52 53 62

Relations presse

presse@mnhn.fr